



Constructeur veut changer plans interieurs

Par **Bav**, le **26/02/2017** à **12:13**

Bonjour

J'ai signé un ccmi avec fourniture de plans. Le Pc a été déposé et accepté.

Mon cst m a envoyé les plans d exécution et ils ont légèrement changé par rapport aux plans que j'ai signés: trémie d escalier plus petite et surtout un poteau qui soutient une poutre qui passe de 38 cm à 60 cm !

Suis-je obligé d accepter ces modifications qui seraient dû à des contraintes techniques (que mon cst n a donc pas vérifié avant de me faire signer le ccmi...).

Merci